



Formation publique offerte à distance

Analyse et intervention multimodales en troubles graves du comportement

Formation de formateurs et de formatrices

Véronique Longtin, Ph. D., ps.éd.

Julie Bouchard, ps.éd, M.A.P.

Le contexte

Selon le Guide de pratique « Le service d'adaptation et de réadaptation auprès des personnes ayant des troubles graves du comportement » (FQCRDITED, 2010), les établissements sont responsables d'implanter certaines composantes essentielles dans leurs équipes qui travaillent auprès des personnes autistes ou présentant une déficience intellectuelle (DI) en situation de troubles graves du comportement (TGC).

Comme la formation « Analyse et intervention multimodales en TGC » (AIMM) permet de développer certaines des compétences liées à plusieurs composantes essentielles, le guide recommande que le personnel des équipes TGC soit formé à cette approche. Pour ce faire, le SQETGC a mis en place la formation de formateurs et de formatrices AIMM, formation qui vise à rendre les établissements plus autonomes dans leur offre de formation spécialisée en TGC.

La description

Cette formation de quatre jours permettra aux futurs formateurs et aux futures formatrices de bien maîtriser les concepts de l'AIMM et de prendre connaissance des dernières mises à jour de la formation.

La formation se divise en deux parties de deux jours. Chaque partie comprend une journée de présentation théorique puis une journée de présentation du contenu par les participants et participantes. **Chaque participant et participante devra donc se préparer afin de présenter une section de contenu au groupe et ainsi consolider ses compétences.** Les maîtres-formatrices

donneront ensuite une rétroaction aux participants et participantes (forces, aspects perfectibles de leur animation, niveau d'aisance dans le transfert de connaissances).

Le contenu de base de la formation AIMM ne sera pas revu, sinon dans une perspective d'apprendre à le transmettre.

Les objectifs

Après avoir assisté à cette formation, les futurs formateurs et futures formatrices seront en mesure :

- d'organiser la formation AIMM dans leur établissement (matériel, cohorte, logistique, etc.);
- d'animer la formation AIMM dans leur établissement;
- d'utiliser les modalités les plus efficaces visant à effectuer un transfert de connaissances;
- de soutenir les équipes dans le déploiement de l'AIMM.

Le public cible

Les participants et participantes doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Avoir suivi la formation AIMM de base;
- Avoir récemment appliqué l'AIMM auprès d'usagers ou d'usagères en situation de TGC et connaître l'approche suffisamment pour en maîtriser les concepts;
- Avoir suivi la formation en autoapprentissage du SQETGC sur le suivi des interventions;
- Être ciblés pour donner la formation AIMM dans leur établissement dans les mois qui suivent la formation de formateurs et de formatrices;
- Être volontaires et motivés pour remplir le mandat de formateur ou de formatrice AIMM dans leur établissement;
- Présenter un intérêt certain et des habiletés reconnues dans le domaine de la communication;
- Présenter une motivation à parfaire leurs habiletés en transfert de connaissances.

Les maîtres-formatrices

Riche d'une expérience professionnelle variée dans le domaine de l'intervention, tant aux services communautaires, dans des établissements du réseau, qu'en solidarité internationale, **Véronique Longtin**, Ph. D., ps.éd., s'investit depuis bientôt vingt ans, auprès des personnes autistes ou présentant une DI. En tant que conseillère experte en TGC au SQETGC, elle collabore au développement de formations et d'outils favorisant le développement des meilleures pratiques en TGC.

Coauteure du Plan de transition en TGC, elle s'intéresse aux transitions de milieux de vie (changement de ressources d'hébergement) depuis 2008. Cet intérêt, développé sur le plan professionnel et actualisé en recherche, s'appuie sur le désir de développer les connaissances

dans le domaine des transitions et de favoriser des transitions de milieux de vie plaçant la personne et sa famille au centre des démarches et du processus de changement dans le but d'améliorer la qualité des services.

Julie Bouchard, ps.éd., M.A.P, compte plusieurs années d'expérience auprès de la clientèle DI-TSA, tant au sein de services communautaires qu'en CRDITED. Elle a travaillé avec plusieurs équipes dans des résidences spécialisées en TC et en TGC; à la maison Lily Butters, elle a été très active dans le soutien aux équipes interdisciplinaires et aux éducateurs et éducatrices, en plus d'assumer le leadership clinique des dossiers des usagères et des usagers hébergés.

Formatrice pour l'analyse et l'intervention multimodales, elle s'est impliquée dans le développement d'outils ainsi que dans la réflexion et la mise en place de mécanismes visant à soutenir le travail des équipes et à consolider les connaissances et les compétences « multimodales » des éducateurs et des éducatrices.

À titre de conseillère en TGC, Julie offre des services-conseils spécialisés en TGC aux établissements du réseau, afin notamment de les soutenir dans l'implantation du Guide de pratique en TGC. Elle collabore également à différents projets de recherche et de développement destinés à améliorer les pratiques en TGC.

Les dates

La formation sera précédée d'une rencontre préparatoire obligatoire qui permettra de s'assurer que tous les préalables sont bien remplis ou en voie de l'être, en plus de planifier le travail à faire en cours de formation. Elle se tiendra à distance le **11 septembre 2025** de 11 h 30 à midi.

La formation de quatre jours sera aussi donnée à distance, les **30 septembre et 1^{er} octobre** ainsi que les **7 et 8 octobre 2025**, entre 9 h et 16 h 30.

Les modalités

La formation sera offerte sur la plateforme Zoom, à travers la ZoNE TGC.

Les participants et participantes pourront y assister à partir de leur ordinateur, qui devra être doté de **haut-parleurs**, d'un **micro** et d'une **caméra** fonctionnels.

La participation active de chacun et chacune sera requise, afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Les informations de connexion et la documentation à imprimer seront disponibles sur la ZoNE TGC au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Les coûts

Comme cette formation est réservée aux employés des CISSS et des CIUSSS, aucun déboursé n'est requis, conformément à l'entente de financement du SQETGC.

L'inscription

Le coordonnateur ou la coordonnatrice TGC en DI-TSA ou le/la gestionnaire membre de la communauté de pratique TGC en DP de chaque établissement est responsable de transmettre aux personnes ciblées par lui ou elle le lien (reçu du SQETGC en mai 2025) pour l'inscription sur une page cachée de la ZoNE TGC.

Veuillez noter que les places sont limitées. Le SQETGC se réserve le droit de favoriser la participation d'un maximum d'établissements en restreignant le nombre d'inscriptions d'un même CISSS ou CIUSSS.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec Sophie Choquette, agente à la formation au SQETGC.

Courriel : sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca